

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 11 mai 2020 à 12h00

dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Fixation du lieu de réunion du comité conformément à l'article 22 de la loi communale
2. Affaires de personnel (à huis clos)
3. Rôle et actions des communes et du SYVICOL dans le combat de la pandémie du Covid-19 – Point et échange de vues
4. Approbation du compte de l'exercice 2018
5. Proposition d'un membre et d'un membre suppléant au sein du Comité européen des régions
6. Renouvellement des mandats des représentants du SYVICOL au sein du Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés
7. Renouvellement du mandat du représentant du SYVICOL au sein du collège de gérance du GIE « Security made in Lëtzebuerg »
8. Présentation de l'application mobile du SYVICOL
9. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 24 avril 2020
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher